

CASOLS D'ERAU LOS BOTIOLATS

CAZOULS D'HERAULT – Journal Municipal de la Commune
Février 2012 – Numéro 14



HORAIRES MAIRIE ET MEDIATHEQUE

LUNDI	10h - 12h	
MARDI		17h - 19h
MERCREDI	10h - 12h	
JEUDI		14h - 17h
VENDREDI	10h - 12h	15h - 17h

HORAIRES MAIRIE ET MEDIATHEQUE PENDANT LES VACANCES

LUNDI	10h - 12h	
MARDI		17h - 19h
MERCREDI	10h - 12h	
JEUDI		15h - 17h
VENDREDI	10h - 12h	

HORAIRES MAIRIE ET MEDIATHEQUE EN ETE

LUNDI	10h - 12h	
MARDI		17h - 19h
MERCREDI	10h - 12h	
JEUDI	10h - 12h	
VENDREDI	10h - 12h	

SOMMAIRE

VIE LOCALE

ENVIRONNEMENT

HISTOIRE & PATRIMOINE

INFOS

VIE ASSOCIATIVE

EDITO

2001 – 2011, une décennie qui a été marquée par la réalisation de nombreux investissements destinés à améliorer la vie des Cazoulines et Cazoulines.

Notre environnement et notre cadre de vie sont enviés par beaucoup. Pourtant ils restent fragiles et subissent de nombreuses agressions intolérables : dégradations diverses, incivilités entraînant des nuisances, pollutions de toutes sortes...

Les plaintes que nous recevons en mairie sont quotidiennes.

A ces problèmes, nous essayons d'apporter des solutions adaptées à la mesure des moyens de notre petite communauté.

M. Stéphane MARTINEZ a pris en charge cette difficile mission qui est la lutte contre ces incivilités, empoisonnant notre vie de tous les jours.

Pourtant le maire ou son adjoint ne peuvent agir seuls. La réponse à l'insécurité et à l'incivisme ne peut être que collective. Elle est l'affaire de tous et avant d'envisager de penser à des mesures coercitives, essayons de réfléchir à nos actes élémentaires de la vie courante et prenons du recul. Se garer correctement, promener son chien hors du village, respecter ses voisins...sont des gestes faciles mais qui embellissent nos relations et notre vie...

Le conseil municipal, les employés communaux et intercommunaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2012 ainsi qu'à vos proches.

Henry SANCHEZ
Maire de Cazouls d'Hérault

TRAVAUX PLACE DE LA FONTAINE

2011 aura été une année calme sur le plan des animations mais chargée en travaux !

Le cœur du village, ainsi que la rue de la Portette ont été entièrement refaits.

Comme nous l'avons déjà expliqué, quasiment tout a été repris, des réseaux secs (électricité) et humides (eau et assainissement).

Le projet d'aménagement a été confié à Ateliers Sites, agence montpelliéraine de paysage et d'urbanisme fondée par Christine Munoz (paysagiste) et Hervé Piquard (architecte), afin que le résultat soit une réussite tant sur le plan technique qu'esthétique.

Ces travaux, qui ont évidemment fait l'objet d'appels d'offres, ont nécessité l'intervention de plusieurs entreprises qui ont elles-mêmes, fait intervenir plusieurs sous-traitants.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par **ATELIER SITES et BET SERI VRD.**

Les entreprises sont pour :

- **Lot 1** à savoir les aménagements urbains :

Mandataire : Ets **TPSO**

Sous-traitants choisis par le mandataire : Ets **SOPADAL** (Pavage), **OULHIOU** (Serrureries), **GUITARD** (Espaces verts), **TECHNIPIERRE** (Carrière) ;

- **Lot 2** à savoir les réseaux humides :

Mandataire : Ets **JOULIER TP SNC**

Cotraitant : Ets **ESPINAS**

Le **SIEVH** a en charge la gestion de l'eau et **HERAULT ENERGIES**, l'électricité, l'éclairage public et la téléphonie.

L'étroitesse de nos rues et la complexité du chantier ont fait que celui-ci n'était pas forcément des plus faciles...

L'année fut donc difficile pour les riverains et les habitants en général, d'autant plus que des problèmes techniques sont intervenus allongeant la durée des travaux.

Mais aujourd'hui, même s'il subsiste encore quelques finitions, la place va redevenir le centre du village et la rue de la Portette est méconnaissable !



TRAVAUX PLACE DE LA FONTAINE ET RUE DE LA PORTETTE (suite)

Rappelons succinctement tout ce qui a été fait :

La place et la rue de la Portette :

Au niveau du sous-sol :

Reprise de toutes les canalisations des eaux usées et de l'eau potable.
Création d'un réseau pluvial,
Enfouissement des réseaux électriques et des lignes téléphoniques.

Au niveau du sol :

Reprise des niveaux,
Création d'espaces verts et plantations,
Pose de bornes fixes et amovibles,
Éclairage du parvis de l'église
Aménagement de la fontaine,
Tour des arbres,
Aménagement du monument des « Noyés »
Pavage, création de caniveaux et réfection des enrobés...

Au niveau de l'aérien :

Nouvel éclairage public, nouvelles lanternes
Dépose de tous les câbles aériens (télécom, éclairage public et câbles électriques),

Le poste de relevage des eaux usées :

L'ancien a été détruit, et un nouveau poste a été installé, occupant moins de place.

De plus voici quelques précisions :

La circulation restera sans sens de circulation imposée, en revanche, le stationnement est devenu strictement interdit.

Des panneaux de signalisation seront bientôt placés aux abords de la place.

Le mobilier urbain doit rapidement venir compléter l'ensemble (bancs, chaises, poubelles).

La place va donc être bientôt rendue aux Cazoulins dès que l'entreprise TPSO aura repris les points qui ne donnent pas satisfaction.

Enfin, pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de la mairie et nous vous rappelons que tous les documents relatifs aux travaux et au financement sont consultables en mairie.



LA MAISON DU TAMBOURIN

Le tambourin a plus de 100 ans d'existence à Cazouls d'Hérault. Il fait partie de notre patrimoine.

Soulignons que c'est avant tout un sport fier de son passé et confiant en son avenir.

Descendant du jeu de Paume, il a traversé les civilisations pour arriver au siècle dernier, à sa forme moderne dans l'Hérault (1870) et prendre depuis, le nom de l'instrument utilisé pour frapper la balle.

Ce sport permet la compétition au plus haut niveau ainsi qu'une pratique en loisirs. Discipline à la fois collective et individuelle, d'un coût modeste et facilement accessible, le Tambourin peut être pratiqué à tout âge et est ouvert aux hommes et aux femmes.



Notre club regroupe une centaine d'adhérents qui évoluent dans des équipes jeunes et adultes, des poussins aux vétérans. C'est un des clubs les plus importants de la Région, tant par son nombre de joueurs que par la qualité de ses joueurs.

Nous avons plusieurs équipes au plus haut niveau national et 14 joueurs de l'ASC Tambourin jouent en équipe de France !

Le club doit répondre à un certain nombre d'obligations, notamment au niveau de ses infrastructures, pour pouvoir assurer les rencontres nationales et internationales. En outre le règlement stipule l'obligation d'un local (vestiaire) à proximité du terrain pour les rencontres en championnat ou pour accueillir des manifestations majeures, d'où le projet de la maison du tambourin.

Ce projet devait répondre à certains critères : sportifs, architecturaux, environnementaux. Il a reçu l'aval des Bâtiments de France et son intégration dans le paysage cazoulin, a été particulièrement soigné.

L'ensemble doit se fondre dans l'environnement d'où le choix du bois et de la pierre. La végétation qui doit grimper sur les pergolas et terrasses, confortera le sentier botanique existant. En vieillissant, le bois et les plantes grimpantes rendront le bâtiment plus discret et intégré au paysage.

Les contraintes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont imposé la construction d'une rampe qui serpente autour du bâtiment.

A l'intérieur, le bâtiment se compose d'une grande salle, de toilettes, de douches et d'un local technique.

Une convention avec le club du tambourin définit les conditions d'utilisation du bâtiment qui peut cependant être utilisé par la mairie ou les associations cazoulines.

Plan de financement :

MONTANT DES TRAVAUX : 285 579,00 €

CONSEIL GENERAL	31 725,00 €	11,11 %
CONTRAT DEPARTEMENTAL ET CAHM	78 606,00 €	27,53 %
CAHM	70 000,00 €	24,51 %
CONSEIL REGIONAL	35 100,00 €	12,29 %
COMMUNE	70 148,00 €	24,56 %

LA MAIRIE SOLIDAIRE DE SA POPULATION

C'est dans la salle du peuple qu'Henry SANCHEZ, maire du village, a présenté ses vœux à la population. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, il leur a présenté les adjoints et conseillers municipaux en précisant les commissions qui leur ont été attribuées, et les agents communaux avec notamment la nouvelle arrivée : Nathalie LASSALLETTE.

Voici en résumé ce qui a été dit :

Haude VIGNERON, 1ère adjointe annonce que très prochainement aura lieu la réception des travaux de la place permettant ainsi de l'utiliser pleinement, mais en rappelant que le stationnement y sera interdit. Les travaux ont fortement limité les animations sur l'année écoulée.

En ce qui concerne les affaires scolaires, l'école Marie ROUANET voit ses effectifs qui ne cessent d'augmenter. Le conte musical publié en 2011, coécrit sur 3 ans par la classe élémentaire et distribué sur le territoire de l'agglomération, illustre la qualité du travail scolaire et de l'enseignement cazoulin.

Quant au jumelage, des pourparlers sont engagés pour qu'une rencontre se fasse au printemps avec Monale. Affaire à suivre...

Stéphane Martinez, 2ème adjoint chargé des associations et de la sécurité, fit le point sur les 6 associations Cazoulines dont une mise en sommeil, «le Foyer des Loisirs», pourtant importante pour le village. Il félicita au nom de la municipalité l'Association sportive de Tambourin pour les bons résultats qui l'ont portée au sommet de la hiérarchie nationale avec 2 titres de Champions de France et une 3^{ème} place en coupe d'Europe.

La maison du tambourin réalisée pour cette occasion fera du stade de l'Esparos un vrai complexe sportif. Par ailleurs, Il rappela que trop d'actes d'incivilités et de dégradations ont été commis ces derniers temps dans notre village.

Le maire parla du PLU qui est en phase d'élaboration; celui-ci devra définir les possibilités d'accroissement de la population cazouline dernièrement recensée à 320 habitants. Il fit état d'un arrêté préfectoral déterminant une zone protégée de tout pesticide aux alentours des captages qui desservent les 18 communes du Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault.

Pour finir et en soulignant la nécessité de solidarité au sein de la municipalité par temps de crise, le maire souhaita aux Cazoulines une très bonne année avec beaucoup de chaleur et d'amitié et invita les présents à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Cazoullins sont venus nombreux en ce 11 novembre 2011 pour rendre hommage aux soldats de 14-18, lors du 93e anniversaire de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale.

Tous se sont rassemblés sur la place de la fontaine nouvellement rénovée, point de départ du défilé. Celui-ci fut conduit par Jacques Douchez, médaillé militaire, fidèle porte drapeau présent à toutes les cérémonies commémoratives à Cazouls ainsi qu'à Pézenas depuis 17 ans.

Henry Sanchez, maire de la commune, a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Les écoliers de l'établissement communal Marie ROUANET rejoints par certains collégiens, ont largement participé à la cérémonie par leur présence et l'émotion qu'ils ont transmis. Ils ont lu des textes et poèmes sur les poilus, parlant du sacrifice et de l'importance du souvenir, sous l'égide des institutrices Amandine SOTO et Virginie JOURDAN.

Les enfants ont aussi fait l'appel aux Morts, égrenant ainsi les noms des nombreux soldats cazoullins tombés pour la France.

Après le dépôt de la gerbe chaque enfant a déposé une fleur au pied du monument.

Aux premières notes de la Marseillaise, ils ont entamé avec conviction l'hymne national, montrant l'exemple aux adultes.

Après ce moment solennel, Henry Sanchez a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié dans la cour de la mairie.



UN APRES-MIDI QUI A FAIT OUBLIER AUX ANCIENS DE CAZOULS LEURS SOUCIS QUOTIDIENS

Après la cérémonie commémorative du 11 novembre et le verre de l'amitié, la municipalité avait invité les anciens du village au repas qui est devenu maintenant incontournable.

Le repas proposé par le restaurant « Le Sanglier » de Cabrières a enchanté les papilles de tous les convives. Bénédicte Blanc (ex-chanteuse de l'orchestre Paul SELMER!) a mené tambour battant, l'animation du repas et de l'après-midi.

Elle a su par ses chansons et son charisme, enflammer la salle du peuple allant jusqu'à faire monter sur scène des convives, heureux de se prêter au jeu



Plusieurs d'entre eux se sont déguisés pour interpréter des Play-back, notamment sur une chanson d'Enrico MACIAS et « In the navy » du groupe « Village People ». Nous avons aussi découvert les talents cachés de Roger Gayraud, formidable dans son rôle d'ex-amant de « Mistinguette »

Ce fût l'occasion de passé un bon moment ensemble et c'est presque en chantant que se sont quittés les convives en fin d'après-midi.

GOUTER DES ANCIENS...

Mardi 13 décembre, la municipalité a invité les anciens pour le goûter de Noël.

Après avoir dégusté quelques gourmandises, les convives ont accueilli avec joie la jeune génération cazouline.

En effet, en fin d'après-midi, les enfants scolarisés à Cazouls sont venus rejoindre leurs aînés et ont interprété en leur honneur plusieurs chants et poèmes sur le thème de Noël. Ils ont revisité la légende de Saint-Nicolas, chanté en anglais « Jingle Bell » et offert, entre autre, un moment de partage avec la chanson « enfant de Palestine ».

Les institutrices et les enfants ont su captiver leur auditoire avec une chorale très touchante. La soirée continuait avec l'arrivée d'une magicienne...



...ET NOEL DES ENFANTS !

Tous les jeunes Cazoulines, les petits scolarisés à Cazouls et les enfants du personnel étaient invités à la salle du peuple pour le spectacle de Noël offert par la municipalité.

La plupart d'entre eux ont été rejoints, par leurs parents, et grands parents quand ceux-ci n'étaient pas déjà dans la salle !

Rapidement, les lumières ont été éteintes pour laisser place « au monde magique de Samantha ».

Après quelques tours de magie qui mirent de l'ambiance et des étincelles dans tous les yeux, Samantha demanda, si dans la salle il y avait des enfants qui désiraient l'aider à faire de la magie. Des mains se levèrent instantanément. Samantha fit monter ses nouveaux petits comparses et en transforma certains en graine de grands magiciens. C'est ainsi que Merlin l'Enchanteur et Harry Potter se retrouvèrent sur scène. Rires et applaudissements saluèrent les exploits de ces apprentis sorciers. Les tours s'enchaînaient, les enfants en oubliant que le père Noël devait arriver, quand celui-ci fit son apparition, venant de nulle part. Il était chargé de gros sacs contenant les cadeaux qu'il distribua en appelant chaque enfant par son prénom, aidé par Haude Vigneron.

La soirée se termina dans la joie et les enfants repartirent avec leurs cadeaux remerciant le Père Noël d'avoir su si bien choisir.



MULTISPORT

Le multisport, espace dédié aux jeunes de Cazouls, à causé de nombreux soucis, alors qu'il doit être un espace dédié au sport et aux loisirs.

D'une part, le basculement du fronton, nous a contraints à fermer le multisport pour des raisons de sécurité, jusqu'à sa remise en état.

D'autre part, l'usage abusif de cet espace et le non-respect du règlement étaient devenus insupportables tant pour la commune que pour le voisinage.



Depuis le mois de septembre, le multisport est à nouveau utilisé. L'école et l'ASC Tambourin ont accès à ce lieu. Une rencontre a eu lieu avec certains jeunes et leurs parents qui avaient fait une demande auprès de la mairie, afin de trouver un accord sur l'occupation d'un espace à Cazouls et notamment pour la réouverture du multisport.

Il a été convenu, qu'après la remise en état de l'arrêt de bus par les jeunes, cet espace serait rouvert. Ils se sont engagés à respecter le règlement, les horaires et bien sûr le voisinage.

Le multisport est ouvert pour l'instant le mercredi et le week-end.

Cependant, en janvier de nouvelles dégradations ont été constatées chez les voisins remettant en cause l'ouverture de cet espace sportif et de loisirs. Nous cherchons à améliorer le terrain de jeu mais si des dommages ou le non-respect du voisinage persistent, nous ne pourrions maintenir cet espace ouvert ! Il faut donc que ceux qui occupent le multisport prennent leurs responsabilités et tiennent leurs engagements s'ils veulent continuer à profiter de ce lieu !!

PREAU DE L'ECOLE



Pendant les vacances de Noël, l'entreprise Moulières d'Adissan est venue refaire la toiture du préau de l'école.

Deux poutres étaient à changer car elles avaient pris une mauvaise incurvation. Le toit formait une cuvette qui au fil du temps devenait dangereuse, de plus, l'ensemble de la toiture était vieillissant.

Les enfants n'avaient plus accès au préau par mesure de précaution et pour garantir leur sécurité.

La toiture a donc été entièrement reprise pendant que les enfants étaient en vacances et le préau leur a été rendu pour leur plus grand plaisir. Des gouttières devraient être posées dans les prochains jours afin de protéger notamment la porte d'accès à la classe maternelle et à la cantine.

PERSONNEL COMMUNAL

Caroline Larmée, en contrat aidé depuis 2010 à la Mairie, s'est lancée dans l'immobilier après un essai concluant en immersion pendant l'été.

Nathalie Lassalette nous a rejoints en septembre pour assurer les fonctions occupées par Caroline, à savoir le service de la cantine, un peu d'accueil à la mairie et quelques heures de ménage. Nous souhaitons bonne chance à Caroline et sommes très heureux d'accueillir Nathalie.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS – AGDE
SICTOM**

Courrier du SICTOM aux Habitants de Cazouls d’Hérault pour Information

Madame, Monsieur,

Chaque logement dispose de deux conteneurs individuels :

- la poubelle verte pour les ordures ménagères doit être présentée à la collecte le dimanche **soir et le mercredi soir**.
- la poubelle jaune pour les emballages ménagers recyclables doit être présentée à la collecte le **jeudi soir**.

Pour un bon fonctionnement du dispositif et surtout pour éviter d’avoir une multitude de conteneurs individuels en permanence sur la voie publique, nous vous serions reconnaissants de présenter vos conteneurs **au point de regroupement le plus proche de votre domicile, à partir de 20h, la veille du jour de collecte et de les rentrer le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte.**

Les conteneurs individuels ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir respecter ces consignes pour une meilleure gestion des déchets sur votre commune.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et pour votre adhésion à notre démarche.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Le service Communication
Du SICTOM PEZENAS-AGDE

SICTOM

Vous pouvez être accueilli par Monsieur Jean LEON, du SICTOM, en mairie pour tous problèmes concernant la collecte des ordures. Ses prochaines permanences auront lieu :

Lundi 27 février et mardi 24 avril de 9h à 12h

CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LE SICTOM

Désormais les services administratifs du SICTOM Pézenas-Agde, vous accueillent dans leurs nouveaux locaux à Nézignan-l'Evêque (anciens établissements Dumas).

Adresse Postale : **BP 112 – 34120 PEZENAS**

Siège Administratif : **27 avenue de Pézenas – 34120 Nézignan-l'Evêque**

Tél : **04 67 98 45 83**

Fax : **04 67 90 05 98**

Site web : **www.sictom-pezenas-agde.fr**

LES ENCOMBRANTS

Le SICTOM Pézenas-Agde ne gère plus la collecte des encombrants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Depuis le 1^{er} juillet 2011, les usagers de ce territoire doivent directement s'adresser à la CAHM pour tout ce qui a trait à la collecte des encombrants.

Pour joindre le service, vous devez composer le : **0970 820 155**

LE SIVOM DU CANTON D'AGDE

Le service de la fourrière animale pour l'année 2011 a capturé 2 chiens sur la commune.

La brigade d'enlèvement des tags est intervenue 5 fois en 2011, ce qui représente 2 demi-journées. Il a été enlevé 8,02m² de tags.

LES LINGETTES

Nous attirons votre attention sur les lingettes. Elles se jettent dans la poubelle verte, elles ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Jetées dans les WC, elles encombrent et bouchent les canalisations !

COLLECTE DE TELEPHONES

Grande collecte de TELEPHONES PORTABLES USAGES au profit de LA LIGUE CONTRE LE CANCER organisée pour la deuxième année par 5 étudiants de l'IUT de MONTPELLIER et avec l'aide de Monsieur Pierre MARTIN et l'UNRPA de Cazouls.

L'objectif est de récolter « **20 000 téléphones portables contre le cancer** »

Cette récolte se fait en mairie où vous pouvez déposer vos anciens portables jusqu'au **31 mars 2012**.

Si vous souhaitez plus d'information, vous pouvez aller sur le site suivant :
passtontel.pagesperso-orange.fr

CENTRE AQUATIQUE « ARCHIPEL LA CITE DE L'EAU »

A ouvert ses portes vendredi 14 octobre 2011



Le centre Aquatique Archipel La Cité de L'Eau est un équipement porté par la ville d'Agde et la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), qui allie des prestations novatrices, des équipements modernes, une architecture atypique et une totale intégration dans l'environnement avec des préoccupations éco-responsables.

Ce centre aquatique s'étend sur une superficie totale de 10 000 m² (6 200 m² en intérieur et 3 800 m² en extérieur).

Au sein de ce bâtiment à l'architecture atypique vous trouverez trois grands espaces :

- Archipel La cité de l'eau
- Archipel Le Spa
- Archipel Espace Pro

La cité de l'eau est composée de trois espaces natation, ludique et bien-être dans lesquels vous trouverez un bassin de 25m, un bassin d'activité de 12.5m x 12.5m, une pataugeoire « Escargot » animée de 80 m², des bains bouillonnants, 4 toboggans de 15m, des lits à bulle, des buses massantes cols de cygne ...

Le spa s'étend sur 800m² et 4 étages dans lesquels vous retrouverez, hammam, saunas bio et traditionnels, une salle de gommage, des cabines d'hydrothérapie et une salle de gym douce...

Enfin **l'espace pro** est accessible pour l'organisation de réunions, séminaires, week-end, well-work et autres manifestations.

L'espace natation a été conçu pour tous les usages, nage plaisir, entraînement, apprentissage de la natation aux scolaires ainsi qu'au public...

Les scolaires de la CAHM seront accueillis dans cet espace, un des objectifs prioritaires de la communauté d'agglomération étant de promouvoir l'apprentissage de la natation auprès des enfants du territoire.

La mairie a soutenu cette action et y participe. Déjà la classe maternelle et le CP ont pu profiter du cycle natation. Ils ont bénéficié de 8 séances pour l'année scolaire 2011/2012 réparties sur le mois de novembre et de décembre à la piscine de Pézenas, et doivent aller à l'Archipel la Cité de l'Eau à Agde. C'est la première fois que ce cycle est mis en place avec une prise en charge de la CAHM, conjointement avec la mairie.

Le public disposera, quant à lui, de nombreuses plages horaires tout au long de la journée. Cet espace natation est composé d'un bassin sportif de 25m, d'une profondeur de 1m80 et de 6 lignes d'eau, homologué pour accueillir des compétitions en petit bassin et entouré de 276 places de tribunes.

L'espace ludique et **l'espace bien-être** transporteront petits et grands autour de nombreux jeux d'eau et des joies de la glisse.

LE VOYAGE DE BELISSANDA ET GUILHEM

L'histoire commence au cours de l'année scolaire 2008-2009, lors d'une journée de nettoyage des bords de l'Hérault, animée par le service « Sensibilisation Jeune public » du SICTOM de Pézenas-Agde à laquelle les élèves du CP au CM2 de l'école Marie ROUANET avaient participé.

Ils avaient tous eu le même sentiment d'écœurement et de révolte en ramassant les débris sur les berges de leur fleuve. Revenus en classe, les discussions allèrent bon train chacun donnant son avis, tous étaient d'accord : comment participer avec leurs faibles moyens, à la propreté de leur belle région.

Un projet était né qui donna naissance à une classe de découverte artistique et culturelle au cours de laquelle un conte a été créé, écrit, et mis en image.

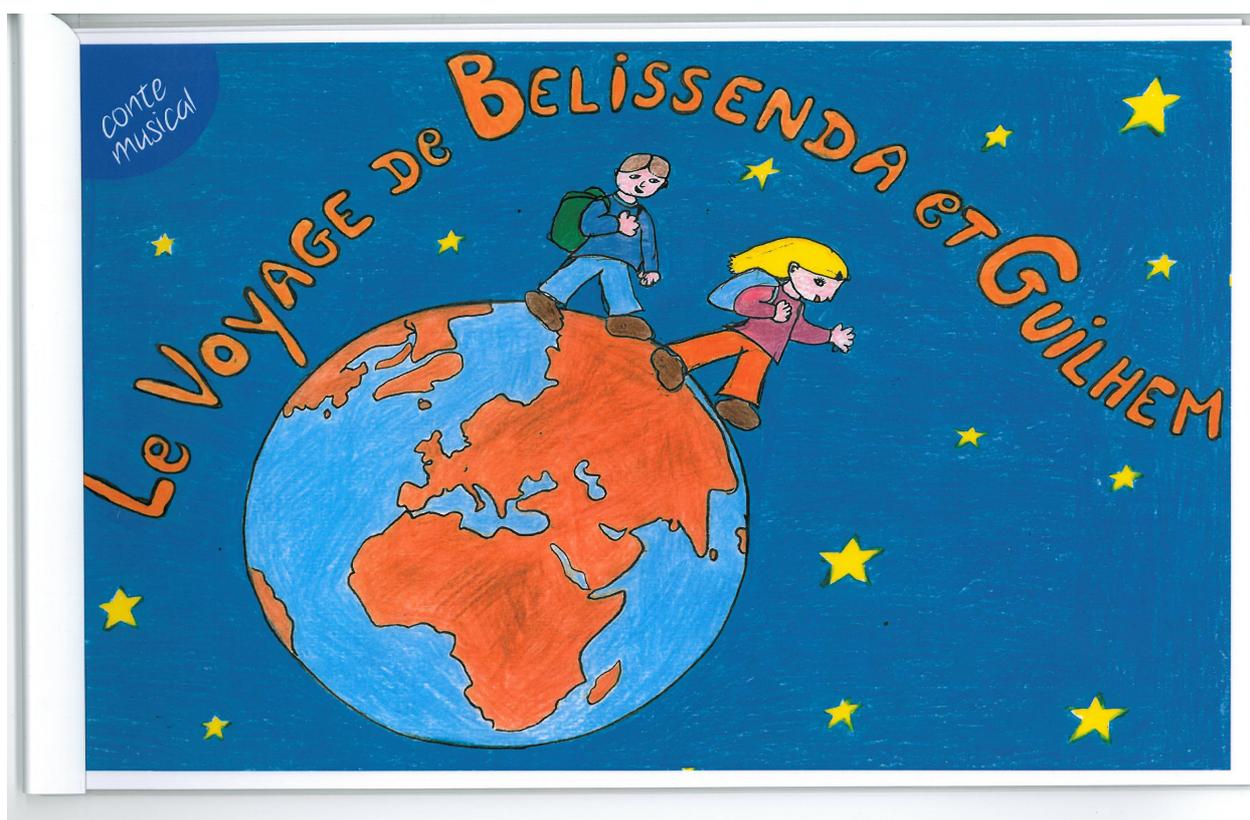
Un dossier complémentaire a été présenté à l'Inspection d'Académie pour obtenir l'aide d'intervenants professionnels afin de matérialiser ce qui n'était encore qu'un projet.

C'est donc au cours d'une énième séance de travail avec la compagnie ATIRDEL (Morgane TREHEUX pour le travail d'acteur et la théâtralisation du texte et de Sébastien BELIN pour la mise en son et l'enregistrement), que *Belissanda et Guilhem*, les petits héros des jeunes cazoullins, prirent vie et entreprirent le tour de la planète.

L'équipe d'animation du SICTOM émerveillée par la motivation et le travail de la classe à plusieurs niveaux (du CP au CM2) de Virginie JOURDAN, a décidé de contribuer à ce projet et a tout mis en œuvre pour finaliser et éditer ce très beau conte musical qui fut remis aux élèves le 20 juin après 3 années de travail.

La fierté se lisait sur les visages au cours de la distribution et surtout lorsque le responsable du service du SICTOM annonça que l'ouvrage serait distribué à tous les élèves des écoles primaires des communes de l'agglomération.

Un exemplaire est disponible à la médiathèque : Venez le découvrir !!



LA FETE A L'ECOLE MARIE ROUANET

La fête de l'école a clôturé une année scolaire riche en apprentissages. Ce jour là, l'école était une véritable fourmilière !

Le thème de la fête était : « En avant les artistes ». Le spectacle a été entièrement mis en scène par nos deux maîtresses, Amandine SOTO et Virginie JOURDAN, qui avec l'aide des élèves et de quelques parents ont mis la dernière main aux costumes, chants et textes des pièces de théâtre, juste avant le lancement des festivités.

Nous avons eu droit à 2h30 de spectacle, auquel tous les enfants ont participé. Les applaudissements récompensèrent ce travail.

Mais la fête c'était aussi une très belle exposition de photos présentant les activités de l'année scolaire. Les parents ont pu voir le travail réalisé au cours de l'année, les sports (tambourin et escrime); les sorties (classe verte...), et toutes les autres réalisations, dont la journée environnementale animée par le SICTOM de Pézenas.

En fin de spectacle, Henry Sanchez, le Maire a remis aux élèves du CM2, arrivés à la fin de leur scolarité cazouline, un dictionnaire qui va leur servir tout au long de leurs « années collège »

L'après-midi, la fête continua par une kermesse et se termina par un repas tiré du sac et une grillade.



VENDANGE DE L'ECOLE

Si la première mission de la vigne de l'école est évidemment éducative, une autre est presque aussi importante puisque c'est l'occasion pour les parents, grands-parents, amis et villageois de se réunir et de renouer un peu avec les traditions car la vendange se fait à la main.

Les enfants de l'école Marie ROUANET ont donné rendez-vous à toutes les générations le samedi 24 septembre, équipés de seaux et sécateurs.

Le raisin une fois ramassé, a été trié et pressé au nouveau stade du tambourin, étape très importante puisque la vigne ne reçoit aucun traitement. Une fois pressé, le jus de raisin a été goûté. Puis chacun a été invité à partager le repas tiré du sac.

Les journées consacrées à la vigne de l'école, que ce soit pour la taille ou la vendange, sont toujours des journées conviviales où nous invitons le plus grand nombre à participer, même si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à Cazouls !

Ce sont des moments privilégiés et très chaleureux !



CLASSE D'ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Les élèves de la classe multi niveaux de Virginie (du CP au CM2, soit 30 élèves), sont allées en classe de découverte à Saint-Sauveur de Camprieu dans le Gard au pied du Mont-Aigoual au printemps 2011.

Au programme de cette sortie, l'environnement, la découverte de la faune et de la flore de l'Aigoual et des Causses ainsi que du patrimoine.

Les traces des animaux, les oiseaux, les insectes...ont pu être observés au cours du jeu de piste et sur les « sentiers découverte »

Les enfants ont aussi fait un arrêt à la Couvertoirade (escale des remparts...) et ont approché l'abîme de Bramabiau...sites qu'ils garderont certainement en mémoire

Les élèves ont été encadrés par leur institutrice Virginie Jourdan, Fathia, leur auxiliaire de vie scolaire et de deux parents.

Les classes d'environnement doivent toujours être validées par l'inspection académique. Elles font partie de l'enseignement scolaire.

Le coût du projet s'élève à **5 799,00 €** (la pension complète s'élève à 3 834,00€, les activités à 1 210,00 €, le transport aller/retour à 750,00 €).

La municipalité prend en charge 30 % des frais de transport soit 226,50 € pour cette classe de découverte.

La coopérative de l'école a versé 772,50 €.

L'Association Lous Pitchounes a donné 1 500,00 €.

Il est resté à la charge des parents 110,00 € par enfant.



Cette année, les enfants iront du 19 au 23 mars en classe de neige à Luchon. Pour aider à financer leur voyage, les enfants se bougent !

Durant deux jours, les élèves de Mme Virginie JOURDAN, ont transformé leur salle de classe en laboratoire de pâtisserie.

Les garçons comme les filles ont épluché et coupé les pommes, cassé les œufs, mélangé et étalé la pâte afin de réaliser une centaine de tartes aux pommes et au raisiné.

Cette vente a été un franc succès, nous félicitons les enfants !

Les associations aident aussi :

Le loto organisé le 22 janvier par Lous Pitchounes et l'UNRPA à la salle du peuple a rassemblé environ 85 personnes, (voir l'article dans les pages associations).

Ces deux actions permettent aux enfants de financer une bonne partie de leur séjour au ski, sans trop grever la coopérative scolaire et en restant raisonnable pour les parents. Merci à tous ceux qui ont participé à ces actions !



ETAT CIVIL

Nos Joies

Clara THOMAS-HUBERT-BENJAMIN

Née à Montpellier le 18 avril 2011

Noa Charles Marc CANAC

Né à Béziers le 18 juin

Gabriel Bruno CAISSO

Né à Béziers le 17 novembre

Toutes nos félicitations aux parents

Mariages

Karina VELEZ et Dominique Jean-Paul THIRION

Mariés le 11 juin

Tous nos vœux de bonheur

Nos Peines

Lucette DOUMET

Née à Cazouls d'Hérault le 13 décembre 1924,
nous a quitté le 11 juillet à Cazouls-d'Hérault

Michel DOUCHEZ

Né à Annecy le 01 janvier 1971,
nous a quittés le 20 septembre à Béziers.

Toutes nos condoléances à leurs familles

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout français doit spontanément se faire recenser auprès de **sa mairie**.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul, ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Quelles pièces fournir ?

Une pièce d'identité (CNI, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et un livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Quand se faire recenser ?

- Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.
- Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.
- Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit les 19 ans.

Régularisation :

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Quels sont les effets du recensement ?

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. **La mairie ne délivre pas de duplicata.**

Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Suite du recensement :

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de votre situation. En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.

Vous ne pourrez notamment pas participer à la journée défense et citoyenneté ni passer les concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

PERTE ET RENOUVELLEMENT DE PAPIERS

Le ministère de l'intérieur et la direction générale de la modernisation de l'Etat, ont mis en place un télé-service visant à déclarer en une seule fois sur internet la perte et le renouvellement de vos documents, sur le site ***mon.service-public.fr***.

Le télé-service a été lancé le 25 février 2011 et permet à l'utilisateur de pré-remplir un ou plusieurs formulaires, depuis son domicile et de préparer les pièces justificatives à présenter lors du renouvellement du ou des titre(s) perdu(s).

A partir d'un compte administratif personnel créé sur ***mon.service-public.fr***, l'utilisateur se connecte au télé-service « perte et renouvellement de papier », indique le(s) document(s) perdu(s) à l'exception du permis de conduire et à renouveler et répond à un entretien en ligne.

Une fois les documents remplis, l'utilisateur doit imprimer le(s) formulaire(s), le signer et le(s) remettre à la mairie de votre domicile.

Le télé-service ne permet pas à l'utilisateur de déclarer le vol de l'un de ses titres. La procédure reste inchangée pour les déclarations de vol de CNI, de passeport ou de permis de conduire qui se font au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol.

ELECTIONS 2012

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

La procuration en quelques points :

C'est pour un électeur absent ou empêché, la possibilité de choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

- l'électeur qui choisit est le **mandant**
- l'électeur qui vote à sa place est le **mandataire**

La procuration est établie sans frais.

Mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau.

Durée de validité :

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours).

Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement.

Où faire établir sa procuration ?

L'autorité localement habilitée à établir une procuration pourra varier selon les endroits :

- soit : le tribunal d'instance, le commissariat de police ou la gendarmerie.

Les résidents à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

Quand doit-on faire établir une procuration ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année.

Aucune disposition législative ou réglementaire ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration de vote.

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie et au mandataire en temps utile.

DATE DES ELECTIONS EN 2012

	1^{er} Tour	2^{ème} Tour
LES PRESIDENTIELLES	22 AVRIL	06 MAI
LES LEGISLATIVES	10 JUIN	17 JUIN

A MEDITER...

Et si cela vous arrivait, quelle serait votre attitude ?

Sous prétexte (sans doute) de ne pas répondre à leur quête de bonbons pour la fête d'Halloween, je vois ma demeure dégradée...

Projection d'œufs sur le portail...(ce problème a été réglé !)

Peinture verte sur le crépi de moins d'un an du mur de clôture...

Suite à mon écrit affiché sur l'affichage public dans le village ...j'ai eu quelques informations...

Il semblerait que la peinture sur les murs soit l'acte d'un jeune extérieur au village...

Soucieuse du devenir de notre village, comme tout un chacun je suppose, je vous invite à méditer sur cet acte et autres incivilités qui portent atteinte aux biens d'autrui. Si comme moi, vous pensez que de tels agissements incorrects dans notre village doivent cesser...que faire alors pour aider les jeunes de CAZOULS, sans qu'ils soient « entraînés » par des jeunes extérieurs au village ?

« C'est par le bien faire que se crée le bien être »

Nicole AVRIL



COUP DE VENT A CAZOULS

L'entrée de Cazouls change de visage.

Lors de la tempête qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 janvier, un des grands pins d'Alep, de la Villa St-Germain, route de la Grange, cassa sous les coups de butoir de la tempête.

La chute aurait pu tourner au drame si l'arbre d'une hauteur de 30 m et âgé de 150 ans, était tombé sur la route.

Déjà en 2010, un pin avait fini à terre.

Les propriétaires ont décidé d'utiliser les grands moyens. Ils ont fait appel, ce mercredi 11 janvier à l'entreprise Marc d'Usclas, spécialisée dans l'abattage et l'élagage, pour faire disparaître 6 grands pins et sécuriser ainsi le voisinage.

Les jeunes arbres devraient prendre de l'envergure et le rideau de verdure devrait se reformer.



VENTE DE PIZZAS A EMPORTER SUR CAZOULS

Monsieur Christophe BOUVILLE, ancien Cazoulin, est en train de monter son entreprise et va bientôt vendre des pizzas à emporter sur notre commune.

Il commencera le **jeudi 1^{er} mars 2012 à 18h.**



HISTOIRE & PATRIMOINE

Ces documents concernant l'histoire cazouline nous ont été remis par Maxime BELLIERES.
Ils vous sont retranscrits ici pour un petit voyage dans le temps...

8 janvier 1768

Lettre de plaintes de la communauté de CAZOULS contre M^o JANEL curé
Adressée à
Mr le Prince Camille de ROHAN
Commandeur de PEZENAS

« A son Altesse Monseigneur Le Prince Camille de ROHAN »

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de vous représenter que le Sr JANEL curé de CAZOULS, a fait dernièrement signer dans l'école par plusieurs enfants un placet qu'il a osé présenter à votre Altesse en sortant de l'école il entreprit de demander à un de nos consuls la signature dans l'espérance de l'engager par promesse ou par menaces mais le consul luy refusa en luy soutenant que l'irrégularité de sa conduite estoit trop escandaleuse pour espérer encore que les consuls feussent capables de vouloir autoriser une pièce que l'iniquité dicte et que le mensonge remplit.

La vérité toute nue sera connue par quiconque comis par votre Altesse voudra établir en évidence jusque a quel comble tous nos voisins reconnaissent un crime continuel notre paroisse devenu presque déserte.

Il n'y a icy aucun caprisses qui pourroint nous démériter Monseigneur de votre Altesse.

Nous respectons toujours le bonheur de pouvoir mériter votre protection.

Et nos vœux au ciel pour vostre prospérité seront toujours continués.

Nous avons l'honneur d'estre avec un profond respect de Son Altesse

Monseigneur,

Vos très humble et très obéissans et soumis vassaux.

A Cazouls d'Hérad en languedoc ce 8^e janvier de l'an 1768

J.Lagriffoul Consul

Mallafosse Consul

Salasc

Puel

Aumelas

Vinas

G.Lagriffoul

Estival

Estival

Pons

Sérémy

Lagriffoul

Lagriffoul

Carrière»

UNE VISITE PASTORALE AU XVIII^e SIECLE

Compte Rendu de la visite pastorale de l'évêque de Béziers dans notre paroisse en 1750

« Joseph Bruno de BAUSSET de ROQUEFORT, par la grace de DIEU et l'autorité du St Siège Apostolique ; Evêque et Seigneur de Béziers, à tous ceux qui les présentes verront, sçavoir faisons que faisons que faisant la visite générale de notre diocèse en procédant en particulier à celle de l'église paroissiale de CAZOULS d'HERAULT sous l'invocation des apotres St PIERRE et St PAUL, ce jourd'huy vingt cinq novembre mil sept cent cinquante, avons mandé par notre ordonnance portant indication de lad visite particulière dument signifiée ; ouis Mtre de la ROZIERE curé qui s'est présenté à nous revêtu du surplis et de la chape, ayant l'étole sur le bras gauche, les consuls et les principaux paroisiens ensemble notre promoteur sur les besoins généraux et particuliers de lad paroisse, vu le procès-verbal sur le fait et les actes qu'on a voulu produire devers nous, après avoir invoqué le ST Esprit et pris avis de Mtre de CAMBOURES, notre vicaire général qui nous accompagnait. Nous avons procédé en personne au procès-verbal des réparations nécessaires à lad église et de l'état actuel des ornements et nous avons trouvé que le pavé de l'église et la tribune devaient être réparés, de même que la charpente de l'endroit où passent les contrepoids de l'horloge ; qu'il fallait à la dite église une porte neuve avec un tambour ; défendons au dit curé d'enterrer dans lad église – si ce n'est dans des caveaux ; qu'il fallait un bénitier à la porte, un petit cabinet dans la muraille du coté de l'Evangile, fermé à clé et peint avec l'inscription : OLAE SACRA ; qu'il était nécessaire de pratiquer une piscine dans la sacristie où il faudrait une fontaine de cuivre avec sa cuvette, un rouleau avec essuye mains, un marche pied au bas de l'armoire où l'on tient les ornements, une carte de préparation en action de grace pour la messe ; qu'il conviendrait de faire un aube fine à dentelle de même qu'une nappe d'autel pour les festivités, et quatre amicts, une représentation* pour l'absoute des morts, et de renouveler tous les livres comme missel, graduel, anitphonaire, psautier, processionnaire et rituel, de mettre au confessionnal une porte fermée à clé devant le siège du confesseur, que le clocher, l'escalier, portes et serrures avaient besoin d'être réparés, qu'il fallait un bière commune pour les pauvres, qu'il fallait que les administrateurs de la charité rendissent leur compte chaque année devant le curé et autres à qui il appartiendra.

De toutes lesquelles réparations, avons dressé le procès-verbal pour être communiqué à Mr le Bailly** ou à ses officiers afin qu'il soit pourvu dans six mois à compter du jour de lad communication dont nous avons chargé Mtre ROZIERE curé dud CAZOULS d'HERAULT.

Donné à CAZOULS d'HERAULT en cours de visite sous notre seing et le contreseing de notre secrétaire le vingt cinq novembre de l'an mil sept cent cinquante.

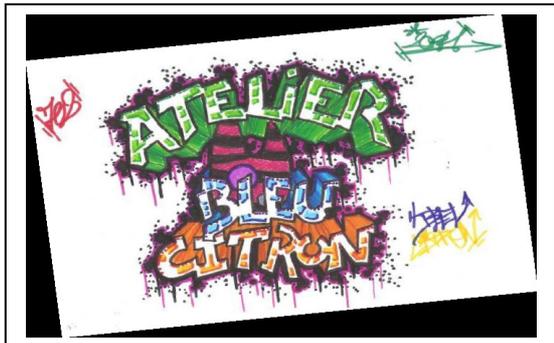
Par mandatement de Monseigneur

DECUSIS Secrétaire

* Un catafalque

** Le Bailly de TENCIN ambassadeur de l'Ordre de Malte en cour de Rome
Commandeur de Pézenas depuis 1747

L'ATELIER BLEU CITRON



Propose des ateliers créatifs conviviaux et ludiques. Pas d'enseignement, juste le plaisir de créer, de s'amuser en se faisant plaisir.

Voilà pourquoi, dans le cadre de nos ateliers, nous sommes ouverts à toutes vos demandes car elles peuvent être toutes réalisées.

Nous pourrons créer des objets en papier mâché, argile, pâte à modeler magique, pâte à sel, sculpter des morceaux de bois, confectionner des objets décoratifs de multiple matériaux.....

Peinture tous supports (toiles, cartons, tissus, bois, tee-shirts ...), graff et pochoirs pour graff, fresques...

Élaborer des décors pour les évènements du village ou de vos fêtes privées (centres de tables, menus, étiquettes ...).

Création de mini-jardins avec vos propres plantations.

Et encore beaucoup d'autres ateliers !

Ouverts à tous, c'est-à-dire de tous les âges avec ou sans handicap.

**Nous vous invitons le Samedi 3 Mars 2012
à partir de 14h30 à la salle du tambourin
pour un gouter et une présentation
des ateliers.**

Adhésion : 15 €/ an.

Prix de l'atelier : 5 € exclusivement pour les Cazoulines.

Tarifs, pour les habitants hors Cazouls d'Hérault, consultables à la salle ou sur simple demande.

Les bénéfices de ces ateliers seront consacrés à la création d'une structure d'accueil pour les enfants porteurs de troubles autistiques.

Valéria –Té l: 06-75-23-89-68 — Mail : atelierbleucitron@yahoo.fr

Suite aux travaux de la place de la Fontaine, qui ont engendré l'impossibilité d'utiliser la salle du peuple pour des raisons de sécurité, les festivités de l'année passée ont souvent du être annulées ou reportées. Ceci a perturbé le fonctionnement de la plupart des différentes associations cazoulines.

En ce début d'année 2012 et suite à la réouverture de la salle des fêtes, je souhaite vivement relancer l'activité et l'enthousiasme que connaît notre village depuis des années et cela grâce à nos associations.

Cazouls est forte de ses cinq associations actives et une en sommeil. Actuellement, un manque évident de bénévoles se fait ressentir.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour demander aux personnes désireuses de participer activement à la vie de notre village de bien vouloir se rapprocher des présidents (voir tableau des « Numéros Importants, rubrique « Associations ») ou se renseigner auprès de la mairie.

De plus une réunion aura lieu courant février afin de planifier les différentes festivités de ce premier semestre en compagnie des Présidents d'associations ainsi que de leur bureau respectif.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2012 ainsi qu'à vos proches et renouvelle mes remerciements à toutes les personnes qui s'investissent au quotidien pour notre village.

Une soirée spéciale sera organisée par la mairie afin de fêter nos champions du Tambourin, tant pour l'équipe féminine que masculine.

Cordialement,

M. Stéphane MARTINEZ
2^{ème} Adjoint au Maire
Délégué aux Commissions Communales
De Civisme, Voirie, Sécurité, Propreté,
Jeunesse et Sport, Associations et Festivités

ASC TAMBOURIN



Ils l'ont fait !!!...

Un palmarès 2011 sans précédent pour Cazouls.

Cerise sur le gâteau : l'organisation de la Coupe d'Europe qui fut un succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles.

La maison du Tambourin finalisée in extremis pour la manifestation nous a permis d'accueillir les différentes équipes dans les meilleures conditions possibles.

Ces installations font désormais des envieux auprès des autres Clubs et devraient nous permettre d'assurer de nouvelles organisations d'envergure dans les prochaines années...

Il ne manque désormais que l'éclairage puisque les compétitions nocturnes nationales et internationales nous sont aujourd'hui impossibles à organiser.

PALMARES DE LA SAISON :

Jeunes :

Poussins 5ème

Benjamins excellence 5ème et Finalistes de la Coupe de l'Hérault

Minimes Honneurs 5ème

Cadets 2d

Adultes :

D3 : 5ème, équipe qui a connu des difficultés pour assurer les matches
Forfait pour la ½ finale de la Coupe de l'Hérault

D2 : 2ème du Championnat et monte en D1
½ finalistes Coupe de l'Hérault

Ligue : 7ème avec des résultats en dent de scie.
½ finalistes de la Coupe Nelson Paillou
3ème du Mondial du Tambourin aux Pennes Mirabeau en série B

Féminine série A : ½ finaliste de la coupe de l'Hérault

Féminine série B : dernière de leur poule

Féminine Nat : Championnes de France 2011
Finalistes de la coupe de France
3ème de la coupe d'Europe
Vainqueurs du mondial du Tambourin Série A aux Pennes Mirabeau

Homme Nat 1 : Vainqueurs de la super coupe 2011
Champions de France 2011 avec 1 seule défaite sur l'ensemble de la saison
Vainqueurs de la Coupe de France
Vainqueurs du Trophée du Conseil Général
3ème de la coupe d'Europe



ASC TAMBOURIN (suite)

Il faut noter que la fédération a sélectionné 14 joueurs et joueuses dans les différentes équipes cazoulines. Ils se sont déplacés à Mezzolombardo (Italie) les 7 et 8 Aout 2011 pour jouer les rencontres internationales.

Les cadets n'ont pas fini le championnat estival ne pouvant pas assurer tous les matchs. Plusieurs d'entre eux ont joué aussi dans l'équipe Ligue.

Le Club a déposé sa candidature pour organiser la rencontre France Italie en aout 2012 avec une proposition d'Henry Sanchez d'organisation conjointe avec Usclas. La fédération a choisi la ville de Mèze pour l'organisation de cette manifestation.

Un club qui vit doit faire un travail de fond et cela commence par les plus jeunes.

Le club possède une école avec des pré poussins, poussins et benjamins, encadrés par les éducateurs Paul, Henry, Haude, Hyacinthe, Jacques, que le club tient à remercier.

Pour cette saison il semble que nous ayons un manque de minimes et cadets; souhaitons que cet article puisse susciter des inscriptions de dernière minute.

Pour la saison 2012 le plus dur nous attend : rester en haut des classements...

Pour cela l'ensemble des joueurs et des dirigeants compte sur vous tous, Cazoulines et Cazoulines, pour venir soutenir l'ensemble de nos équipes de jeunes et adultes qui portent fièrement les couleurs de notre village.

Site internet : http://www.cazouls-herault.eu/vie_locale/tambourin
<http://www.cazolstambourin.com>

Jérôme Barraillé, Président de l'ASC TAMBOURIN, l'équipe dirigeante et l'ensemble du Club vous souhaitent une très belle année 2012 pleine de bonheur et de réussite.



AMICALE DES RETRAITES UNRPA ET SES CANARDS BALADEURS

Il nous est difficile de faire un beau bilan des activités de notre association pour l'année 2011. A cause des travaux, nous n'avons pas pu utiliser la salle du peuple et seules les randonnées et sorties extérieures nous ont rassemblés. Pour l'année 2012, les projets sont nombreux et l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 janvier en a fait part.

Une journée présentation avec repas et après midi dansant.
Le loto du 1^{er} mai traditionnel.

Le 40^{ème} anniversaire de l'association.

Journée Pique Nique



Notre amicale vit avec son temps et se dynamise...avec l'essor des Canards Baladeurs de différentes nationalités, jeunes et moins jeunes qui augmentent le nombre d'adhérents chaque année.



Nous invitons toutes personnes à se joindre à nous pour les « randonnades », randonnées promenades, du mardi qui sont à la fois, un plaisir partagé, gratuit et enrichissant !

Un peu plus calmes, les rendez-vous du jeudi où les cartes sont reines sur le tapis de 14h30 à 17h30, dans la petite salle du côté de la cour de la mairie.

La cotisation annuelle reste fixé à 13 €, plus 3 € pour les Canards Baladeurs

Bonne année à tous !

Les membres du bureau

LOUS PITCHOUNES

Chers Cazoulin, l'association « Lous Pitchounes » vous souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Après une année relativement calme due aux travaux de la place, elle est heureuse de vous présenter son nouveau bureau :

Présidente : Françoise AVILEZ

Vice-présidente : Tina MEYER

Trésorière : Hélène BASTIAN

Secrétaire : Horia ROUSSE

Secrétaire adjointe : Caroline LARMEE

Premières manifestations de l'année scolaire 2011/2012, le marché de Noël au mois de décembre qui fut une réussite, suivi d'un loto au mois de janvier, au bénéfice de la future classe de neige des élémentaires, organisé en partenariat avec l'UNRPA.



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés par leurs dons, leur aide et leur investissement, à la réussite de cette manifestation. En effet ce loto a rapporté 630 euros de bénéfice directement reversé à la coopérative de l'école pour financer ce séjour à la neige.

Encore merci pour les enfants !!

Nous vous invitons d'ores et déjà au Carnaval qui aura lieu le 30 mars. Le thème de cette année est « La musique dans tous ses états»...

A vos costumes !!



LES NUMEROS IMPORTANTS

LA MAIRIE Tél. 04 67 25 27 40 Fax. 04 67 25 21 67 mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr Adresse du site de la mairie tenu par Monsieur Udo KIRCHNER www.cazouls-herault.eu	CAHM Ramassage des encombrants Tél. 0970 820 155	ASSOCIATION LOUS PITCHOUNES Présidente Mme Françoise AVILEZ Tél. 04 67 25 12 28 Francoise.avilez@orange.fr
ECOLE 2 rue Jules Ferry (PS au CM2) Tél. 04 67 25 16 57 Directrice Mme SOTO	HERAULT TRANSPORT Tél. 0825 34 01 34	SYNDICAT DES CHASSEURS Président Mr François CATALAN Tél. 06 20 71 44 36 Francois.catalan0627@orange.fr
LA POSTE Tél. 04 67 25 38 20 Ouvert du Lundi au Vendredi De 9h15 à 12h30 Et un samedi sur deux	URGENCES Pompiers Tél. 18 Samu Tél. 15 Police Secours Tél. 17	TAMBOURIN Président Mr Jérôme BARRAILLE Tél. 06 76 93 39 08 jbarraille@gmail.com
SYNDICAT DE L'EAU Route de Boyne Tél. 04 67 25 28 29	Gendarmerie : Tél. 04 67 98 13 65 Centre Anti-Poison : Tél. 04 91 75 25 25	U.N.R.P.A. Président M. Daniel LÉBOUCHER Tél. 04 67 38 17 05 daniel.leboucher@sfr.fr
		LES VIEILLES MEULES Président M. Jérôme DARNAUD Tél. 04 67 38 14 57
		LE FOYER A la recherche d'un Président !!

Photos : Monsieur Daniel LÉBOUCHER
Merci !

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "**zones exposées**" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droit	vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre				
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public		1er janvier au 31 décembre				

Les dispositifs ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillage.

- Période d'interdiction d'utiliser le feu
- Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie
- Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle
- Période non réglementée où l'on peut brûler

Prenez garde !! Seuls les propriétaires (ou leurs ayants droit) ont le droit d'utiliser le feu !